

fical, et où il lui fallait avoir toujours l'esprit en éveil, le mot juste et la prudence nécessaire pour trouver sa voie au milieu des contradictions, tout cela n'était pas très éclatant. Mais Dieu qui voit le travail plutôt que le brillant des oeuvres, aura été plein de miséricorde pour celui qui chercha toujours sa gloire et dépensa sa vie au service de l'Eglise.

DON ALESSANDRO.

LE COMPTOIR COOPERATIF

LE *Comptoir coopératif de Montréal* avait à Québec, chez les Jésuites de la rue d'Auteuil, le 1er septembre dernier, une importante réunion plénière. Il s'y est dit des choses qui intéressent au plus haut point notre classe agricole. Nous croyons utile d'en conserver ici quelques échos.

La réunion était sous la présidence de M. l'avocat A. Vanier, de Montréal, président du *Comptoir Coopératif* précisément. Parmi les membres présents, on remarquait Mgr Dauth, le Père Bellemare, M. Deslâges, l'abbé Michaud, l'abbé Trudel, M. Alphonse Desjardins, l'abbé Grondin et plusieurs autres. Le ministre de l'Agriculture, l'honorable M. Caron, accompagné du nouveau secrétaire du département, M. Grenier, a fait une courte visite à l'assemblée.

Le président, M. Vanier, s'attacha, dans son allocution, à bien définir, une fois de plus, le but du *Comptoir Coopératif*. Il consiste, expliquait-il, à réunir en une fédération les sociétés coopératives de la province. M. Vanier cita, à l'appui de sa thèse, un discours de l'honorable M. Caron, prononcé à Rigaud. Il parla ensuite de l'organisation et du fonctionnement à l'étranger des coopératives de vente et d'achat.

Le gérant du *Comptoir Coopératif*, M. Deslages, exposa le